

Déclaration des syndicats FSU, SGEN-CFDT, SUD-Education et UNSA-Education au CT académique du 4 juillet 2016

Monsieur le recteur,

Les organisations syndicales représentatives de l'académie de Caen se trouvent face à une situation inédite et inquiétante qui nous pousse à intervenir aujourd'hui devant vous. Nous constatons en effet au sein des services du rectorat une ambiance pesante, qui s'alourdit de jour en jour.

Depuis plusieurs mois, des histoires circulent.

On y entend des cris et des portes qui claquent.

Des mots forts y sont prononcés : « humiliation », « harcèlement », « souffrance ».

Des collègues quittent la scène ; beaucoup d'ailleurs envisagent un départ.

Et chose encore plus inquiétante, si nombre de ces récits sont confirmés par les principaux intéressés, la plupart du temps c'est sous couvert d'anonymat, « par peur de représailles » nous dit-on. « Lesquelles » interrogeons-nous ? « On ne sait pas, mais mieux vaut être prudent » nous répond-on.

Cette ambiance pour le moins délétère se diffuse petit à petit au sein de tous les services du rectorat, et aussi sur l'ensemble du territoire de l'académie. Les personnels des directions académiques, ceux des établissements scolaires, commencent à se poser des questions. Le rectorat de Caen n'est pas un organisme isolé. Tout ce qui s'y passe finit par avoir un impact dans toute la Basse-Normandie.

Vous comprenez, nous l'espérons Monsieur le recteur, notre inquiétude. Il est impossible pour nous, en tant qu'organisations syndicales et aussi en tant qu'acteurs sociaux, de laisser perdurer cette situation. Nous serons reçus demain par vous-même, à notre demande, pour en discuter.

Il ne s'agit pas d'une ou deux situations individuelles, mais bien d'un problème qui potentiellement touche tout le fonctionnement de notre académie.

Celle-ci Monsieur le recteur a son histoire, longue, sa culture, complexe, sa richesse faite de l'expertise et de la diversité de ses personnels. Ceux qui passent ajoutent leur marque et leurs compétences, pèsent sur les évolutions qui sont nécessaires. Mais ils passent, à des rythmes différents. On ne peut pas avoir un chamboulement de toute l'organisation dès qu'une tête nouvelle apparaît, « parce qu'on faisait différemment » sur son poste précédent.

Les adaptations, les améliorations sont nécessaires, vitales mêmes pour continuer à offrir un service public de qualité. Cependant tout changement doit se faire dans le respect du professionnalisme et de la santé des personnels.

